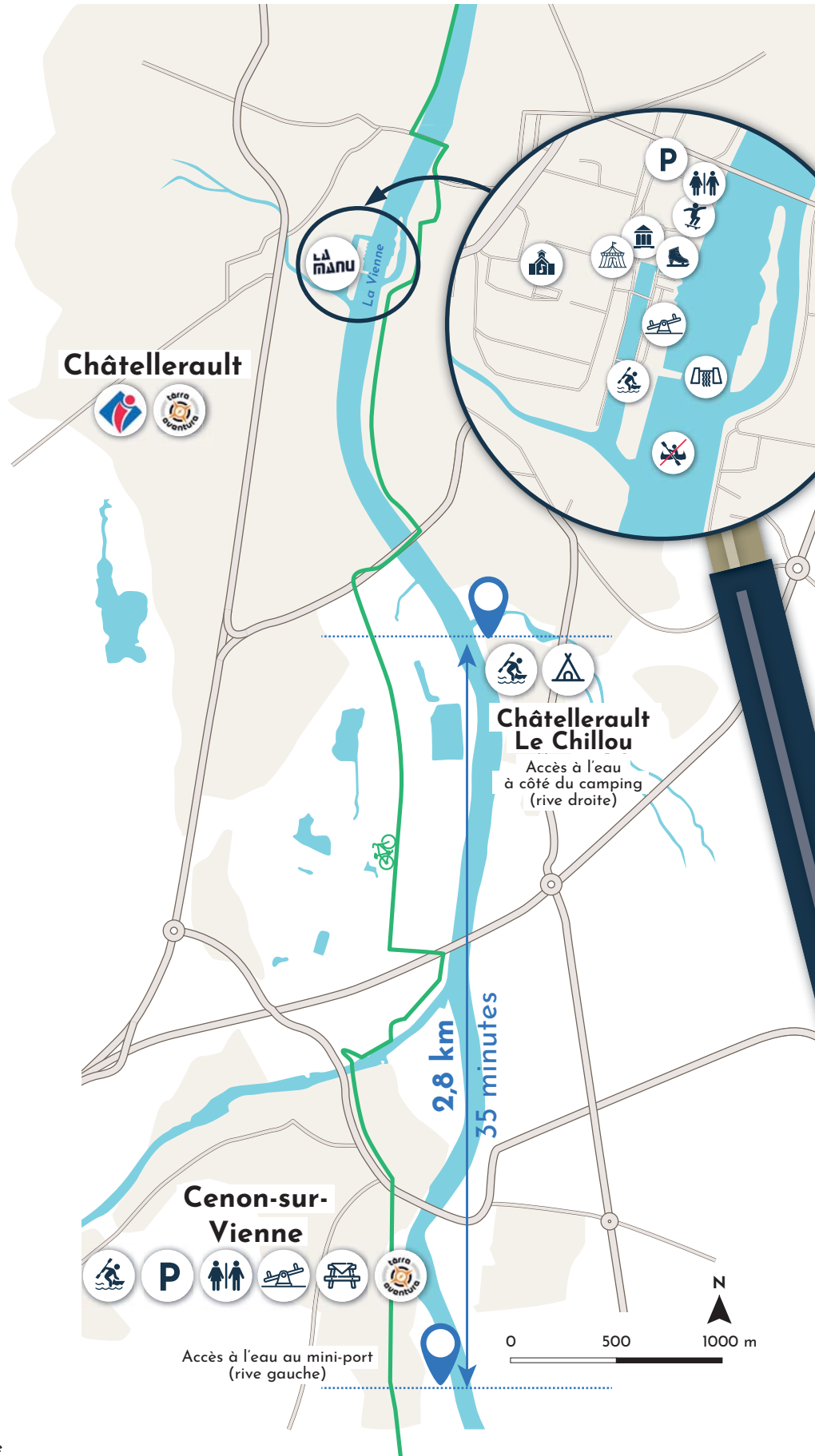




# La Vienne

## Fiche 1

# Cenon-sur-Vienne <-> Châtelleraut



### Légende

- |  |                      |  |                                |
|--|----------------------|--|--------------------------------|
|  | Accès à l'eau        |  | Camping                        |
|  | Navigation interdite |  | Terra Aventura                 |
|  | Parking              |  | Musée                          |
|  | Toilettes            |  | Skatepark                      |
|  | Barrage              |  | Patinoire                      |
|  | Office de Tourisme   |  | Conservatoire                  |
|  | Aire de pique-nique  |  | École de cirque                |
|  | Aire de jeux         |  | Eurovélo 3<br>la Scandibérique |

## RECOMMANDATIONS

### SÉCURITÉ

- Savoir nager et s'immerger.
- Le port effectif d'un gilet de sauvetage, adapté et conforme aux normes, est obligatoire.
- Prévoir des chaussures fermées et antidérapantes.
- Attention aux mouvements d'eau derrière les piles de ponts et les obstacles.
- Ne pas s'accrocher aux bouées et balises.
- Suivre les instructions de la fiche et les conseils délivrés.
- Compte tenu des aléas climatiques et hydrauliques, nous ne saurions être tenus responsables de la non-conformité des informations présentées sur ces fiches.

### BONNE CONDUITE

- Ne débarquez pas :
  - Ailleurs que dans les endroits aménagés.
  - Sur les îlots et les bancs de sable où nichent les oiseaux dont les oeufs au sol sont invisibles.
  - Sur les îles qui sont souvent propriétés privées.
- Évitez de déranger les animaux en criant ou en sautant dans l'eau.
- Respectez les autres usagers de la Vienne (pêcheurs, bateaux à passagers...).
- Ne jetez et ne brûlez pas vos déchets : emmenez-les avec vous.

Grand  
Châtellerault  
Tourisme



GRAND CHÂTELLERAULT  
TOURISME

05 49 21 05 47  
contact@tourisme-chatellerault.fr  
1 Place Sainte-Catherine  
86100 Châtellerault



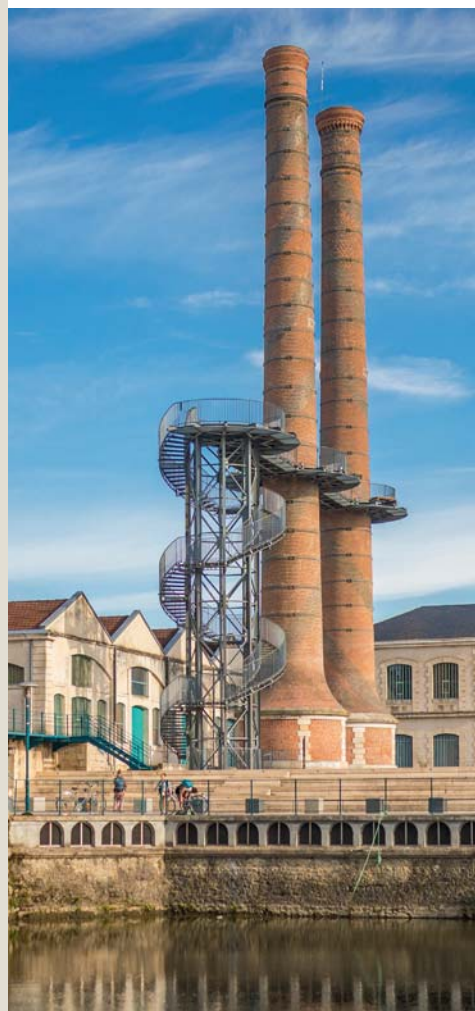
© Office de tourisme de Grand Châtellerault

## Le Pont de Cenon

La construction du pont de Cenon-sur-Vienne est entreprise en 1912, pour le passage d'un train d'intérêt local par la compagnie des tramways de la Vienne, sur la ligne reliant Châtellerault à Bouresse. Il est constitué de 7 traversées de 15 m chacune, soit une longueur totale de 105 m. En 1932, la ligne ferroviaire est supprimée, le pont est adapté à la circulation routière.

## Le héron cendré

Le héron cendré (*Ardea cinerea*), échassier de grande taille, se reconnaît à son plumage gris, son long cou et son bec pointu. Il vit près des zones humides, où il chasse poissons et amphibiens en restant immobile pour capturer ses proies. Il niche en colonies dans les arbres, jouant un rôle clé dans l'écosystème aquatique.



© Grand Châtellerault

## La Manufacture

Créée par Ordonnance Royale le 14 juillet 1819, on y fabrique des armes blanches, des armes à feu, de l'artillerie et en 1950, des missiles. Plus grande usine d'armement d'Europe, elle se transforme à sa fermeture en 1968. Certains bâtiments sont aujourd'hui devenus un musée, une patinoire, un conservatoire, un centre de formation professionnelle, etc..

www.123simone.com



GRAND  
CHÂTELLERAULT  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION